

CONCLAVE

Le choix du pape relève de l'intuition plus que de la raison

Page A 2



IRAK

Les otages de Madaïen sont introuvables

Page B 5

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCVI N° 85

LE MARDI 19 AVRIL 2005

87c + TAXES = 1\$

COMMANDITES

La liste des millionnaires s'allonge

6,2 millions pour le patron du Groupe Everest, Claude Boulay

BRIAN MYLES

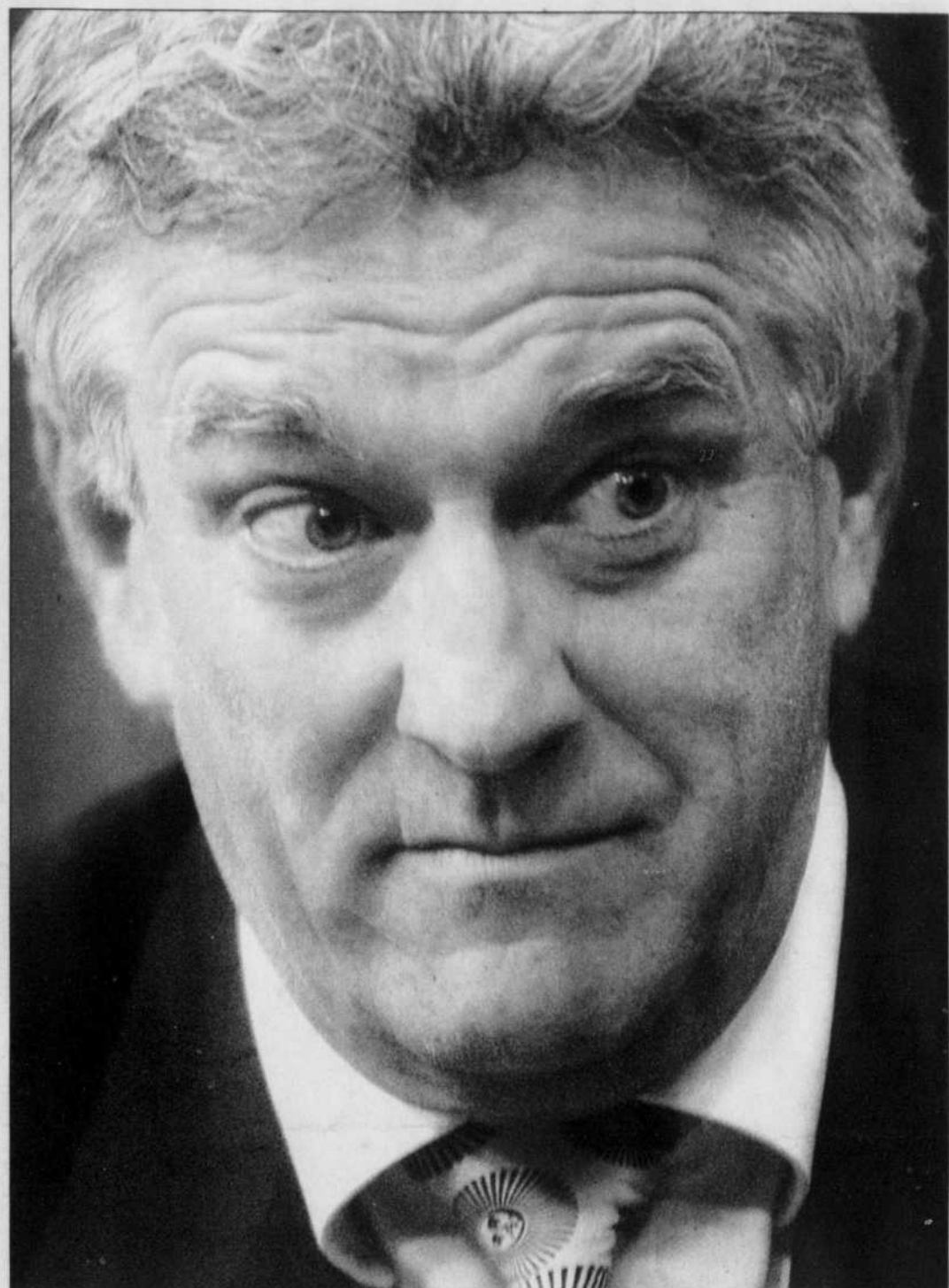
Un nouveau millionnaire du programme des commandites, tout aussi généreux que ses homologues à l'égard du Parti libéral du Canada (PLC), Claude Boulay, a amorcé son témoignage à la commission Gomery, hier en se positionnant comme un homme issu d'un quartier pauvre, Saint-Henri, qui a su graver les échelons de la société grâce à l'éducation et au travail. Des choix payants à la lumière de son bilan financier, le créditant de salaires et dividendes de 6,2 millions de dollars en neuf ans.

Everest et ses employés ont versé 194 832 \$ au PLC entre 1996 et 2003

M. Boulay, le président du Groupe Everest, a décroché des contrats de commandite d'une valeur de 67,6 millions de dollars de 1995 à 2003. L'agence a achevé des commandites fédérales de 28,3 millions, perçu des commissions de 4,2 millions, et facturé des honoraires et coûts de production de 7,7 millions.

M. Boulay, Everest et ses employés furent de généreux donateurs du PLC, en versant 194 832 \$ à la formation politique entre 1996 et 2003. L'épouse de M. Boulay, Diane Deslauriers, a participé à l'organisation de nombreux cocktails et autres activités de financement pour les libéraux. Des témoins entendus à ce jour à la commission Gomery, dont Jean Brault et Gilles-André Gosselin, l'ont décrite comme une femme particulièrement insistante lorsque venait le temps de solliciter des contributions financières. Mme Deslauriers a aussi travaillé pour Everest, recevant des salaires et dividendes de 336 965 \$ de 2000 à 2003.

VOIR PAGE A 8: BOULAY



L'ancien président du Groupe Everest, Claude Boulay, a entrepris hier après-midi un témoignage très attendu devant la commission Gomery. Il disposera de trois jours pour livrer sa version des faits.

Martin: nouveau coup dur

Des accusations de favoritisme au profit d'Earnscliffe

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — À quelques semaines d'un déclenchement probable d'élections fédérales, une autre immense tuile vient de se décrocher au-dessus de la tête du premier ministre Paul Martin et des libéraux. Les allégations de favoritisme et d'interférence politique dans l'attribution de contrats gouvernementaux touchent maintenant directement Paul Martin. Selon le témoignage dévastateur d'un ancien chef de cabinet, Warren Kinsella, appuyé par de nombreux documents dévoilés hier devant le comité parlementaire des comptes publics, le ministre des Finances et Paul Martin lui-même ont agi dans le but de favoriser l'attribution de contrats de recherche à la firme Earnscliffe, une compagnie très près de l'actuel premier ministre.



Paul Martin

Le bureau de Paul Martin, à l'époque où il était ministre des Finances, mettait en place des «concours entachés d'irrégularités» pour sélectionner les firmes de recherche du ministère, avec, à la clé, des «paiements excessifs», du «travail superflu» et des «liens politiques» évidents qui ont soulevé de nombreuses plaintes, a soutenu sous serment Warren Kinsella, l'ancien chef de cabinet de David Dingwall, alors ministre des Travaux publics et chargé de faire respecter les règles d'attribution des contrats gouvernementaux.

La commission Gomery avait tenté cet automne de s'aventurer dans le domaine des contrats de recherche,

VOIR PAGE A 8: MARTIN

DISQUES

Enfin le tour de Martha

Un premier album d'exceptionnelle valeur qui lui appartient au propre comme au figuré, voilà qui n'est pas rien quand on a Kate McGarrigle et Loudon Wainwright III pour géniteurs, le flamboyant Rufus Wainwright pour frère et qu'on a grandi dans la plus belle famille de chanson du Québec anglo. Mission accomplie.

SYLVAIN CORMIER

«Ça n'aurait pas été bon pour mon équilibre mental que l'accueil soit mauvais», déclare Martha Wainwright en souriant à belles dents. Quand elle sourit comme ça, elle ressemble plus à Luce Dufault qu'à maman Kate (McGarrigle, faut-il vraiment préciser?). Resplendissant, le sourire. Éclatant comme l'unanime et mondial succès critique qui, à 29 ans, couronne la sortie de son premier album et hisse Martha, sinon au firmament de la pop comme le frangin Rufus, au moins dans le lot de tête des *singers-songwriters* à surveiller. Soulagement chez l'intéressée. «J'imagine d'ici les gros titres: "We've finally located the bad Wainwright!" Ça aurait été insupportable...»

En lieu et place, le disque obtient moult éloges dans la revue britannique *Mojo* (entre autres accolades), et on invite Martha à chanter chez Letterman. C'était la semaine dernière. Un tabac. Qui faisait du bien par où la chanteuse l'inhala. «Même si, dans la famille, on a un rapport assez détendu, pour ne pas dire un peu cynique envers le succès et le show-business, c'était quand même très significatif. C'était mon accomplissement à moi, et je le ressentais. Bien sûr, c'était ma quatrième fois chez Letterman, mais les trois autres fois, c'était pour faire les chœurs derrière Rufus. J'étais très nerveuse avant, et très heureuse après: j'avais un sourire gros comme ça en me regardant à la télé...» Elle rit. Dehors, le temps est aussi radieux qu'elle. Du bon temps à prendre pendant qu'il passe.

Il y a en effet de quoi festoyer, ne fût-ce qu'un instant, avant que le gros bon sens familial ne reprenne le dessus. «J'ai trop travaillé pour ne pas apprécier ce qui m'arrive. J'ai quand même mis dix ans à le faire, ce disque!» Et Martha Wainwright d'évoquer ses années de «vie intense» à New York («I lived a lot!»), et les 36 mois passés à plancher sur l'album avec le réalisateur Brad Albetta. A compte d'auteur, selon l'expression consacrée, mais avec le compte à zéro. «On a travaillé par petits bouts, quand le studio n'était pas occupé. Sans compagnie de disques sur le dos, ce qui était très bien, mais sans grand soutien non plus, ce qui était très difficile. On a bien essayé d'intéresser des mécènes à nos démos, mais sans résultat. Je crois que tout le monde se de-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Martha Wainwright savourait l'air de Montréal, hier. «J'ai trop travaillé pour ne pas apprécier ce qui m'arrive.»

mandait un peu dans quelle direction j'allais. Moi aussi. [Elle s'esclaffe.] C'est seulement quand tout a été fini que Maple Music et Rounder ont affiché une certaine curiosité... Des ententes de licence ont ainsi été négociées avec trois compagnies de disques différentes pour autant de territoires (Canada, États-Unis, Royaume-Uni): produit clé en main, comme on dit. «C'est parfait comme ça: ils me prennent comme je suis.»

Entendez: irréductible. Intraitable. Farouchement elle-même. «J'avais eu des offres auparavant, de la part de gens très bien, mais qui voulaient produire l'album folkie d'une McGarrigle, nouvelle génération. Ou alors de gens moins bien qui voulaient tout récrire. En fait, je me suis appliquée à couper tous les ponts artistiques qu'on tentait d'établir entre moi et ma famille, jusqu'à ce que je puisse faire "whatever the fuck I wanted to do". J'ai été une vraie tête de cochon.» Déjà, le mini-disque paru en 2004 était de par son seul titre coup-de-poing, *Bloody Mother Fucking Asshole*, une manière d'éloigner les importuns: c'était aussi, il faut bien dire, le titre d'une

VOIR PAGE A 8: MARTHA

DOSSIER

La grande séduction

Le Vietnam a grand besoin des Viêt kiêu et de leurs dollars

La chose était impossible à envisager. Et pourtant. Près de 30 ans après la tragédie des *boat people*, le pays d'Ho Chi Minh doit composer désormais avec un nouvel exode, inverse cette fois-ci comme en témoignent, chaque année, le retour des membres de sa diaspora. Un retour encouragé par Hanoï pour l'image d'unité, mais aussi pour l'argent qui vient avec, comme le révèle le dernier texte d'une série de quatre de notre journaliste qui revient d'un séjour d'un mois et demi au Vietnam.

FABIEN DEGLISE

Ho Chi Minh-Ville — Tapis rouge, sourire chaleureux et cocktail dinatoire. Les astrologues chinois se sont sans doute mis un peu le doigt dans l'œil. L'année lunaire qui a débuté le 9 février dernier en Asie ne sera pas entièrement celle du coq. Surtout au Vietnam où le gouvernement a décidé de faire de 2005, l'année... des Viêt kiêu (en français: Vietnamiens expatriés) qui reviennent en grand nombre au bercail.

Banderole à l'aéroport d'Ho Chi Minh-Ville saluant le retour des 50 000 «enfants de la patrie» (10 % du nombre total qui devraient revenir au Vietnam en 2005) débarquant pour le grand *happening* national du changement d'année, verre de l'amitié officiel en présence du premier ministre au Palais de la Réunification — où, paradoxalement ou intentionnellement, la chute de Saïgon s'est jouée — et articles de journaux à profusion pour relater le tout... la grande séduction est de toute évidence en marche.

Et elle risque aussi d'aller en s'intensifiant à l'avenir, à en croire le gouvernement vietnamien qui en, ce moment, avoue vouloir flatter sa diaspora dans le sens du poil. «Le pays a beaucoup évolué dans les dernières années,



VOIR PAGE A 8: SÉDUCTION

Immigration: Ottawa donne un coup d'accélérateur

Des mesures pour aider les familles et les étudiants étrangers

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Trois mois après avoir pris la relève de sa controversée prédécesseure Judy Sgro, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada (CIC), Joseph Volpe, a fait hier une série d'annonces pour huiler l'engrenage du système d'immigration, visant notamment à faciliter la réunification des familles, à améliorer le recrutement d'étudiants étrangers et à accélérer le processus menant à l'obtention de la citoyenneté.

Le ministre Volpe a fait ces annonces hier à Montréal, flanqué du ministre responsable du Québec, Jean Lapierre, suivant un scénario qui n'est pas sans rappeler le climat pré-électoral. Interrogé par les journalistes sur le contexte de ces annonces, le ministre Volpe s'est contenté de déclarer: «C'est toujours le bon moment pour faire des choses correctes. [...] On vit dans un monde où la politique répond aux exigences du peuple.»

Le gouvernement investira donc 69 millions sur deux ans pour octroyer la citoyenneté plus rapidement aux résidents permanents qui y sont admissibles avec, à la clé, le passeport et le droit de vote. On espère ramener le délai maximal à un an, alors qu'il s'étire pour l'instant de 18 mois à trois ans.

VOIR PAGE A 8: IMMIGRATION

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics.....	A 4	Météo.....	A 4
Culture.....	B 8	Monde.....	B 5
Décès.....	B 4	Mots croisés.....	A 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



• LES ACTUALITÉS •

Filtrer, c'est bien;
parler, c'est mieux

MICHEL DUMAIS

Filtrer ou ne pas filtrer? À la suite des articles publiés hier et samedi dans *Le Devoir*, de nombreux parents s'interrogent sur la nécessité d'installer des logiciels filtres sur leur ordinateur afin de limiter la consultation de sites offensants sur Internet.

Selon Louiselle Roy, directrice du programme français du Réseau Éducation-Médias «les jeunes, particulièrement les plus vieux, savent très bien contourner les logiciels filtres et trafiquer l'historique de navigation afin de déjouer les parents un peu trop inquisiteurs. Toutefois, ils sont aussi très conscients des contenus dérangeants qui se trouvent sur la Toile et, eux aussi, veulent "protéger" leurs plus jeunes frères et sœurs de ces contenus.»

Bref, avant même de considérer l'achat de logiciels filtres, les parents soucieux de contrôler l'accès à Internet de l'ordinateur familial se doivent de consulter certains sites d'information afin de connaître les limites de ces surveillants virtuels.

WebAverti, une référence incontournable dans ce domaine, consacre une section de son site aux différents types d'outils de filtrage. Sans en recommander un parmi la kyrielle de logiciels existants, WebAverti préfère informer les parents des enjeux liés à l'utilisation des outils filtrants.

Seule exception à cette règle, les concepteurs de ce site recommandent AmiWeb, un navigateur développé au Québec et spécialement conçu pour les jeunes enfants de 4 à 11 ans environ. Une fois installé, AmiWeb prend le relais des navigateurs classiques tel Internet Explorer et Mozilla/Firefox et propose à l'enfant de vivre une expérience Internet sécuritaire dans un cadre où le choix des sites accessibles a été pré-qualifié au préalable par l'éditeur du produit. AmiWeb est doté d'un système de sécurité à niveaux multiples obligeant les jeunes à surfer dans cet environnement contrôlé tout en permettant aux parents d'outrepasser les droits d'accès par défaut afin d'accéder au bureau de l'ordinateur.

Les parents de pré-adolescents et d'adolescents quant à eux ne manqueront pas de consulter les sites Action Innocence (en français) et GetNetWise (en anglais). Contrairement à WebAverti, ces deux sites Internet valident les différentes solutions disponibles et établissent une classification basée sur de nombreux critères.

Par exemple, Action Innocence teste les logiciels filtres sur 350 sites interdits, dont 50 sites faux-positifs, afin de tester leur taux de surblocage. Des critères secondaires qui apportent une plus-value au contrôle parental complètent ces différentes étapes et donnent une note finale sur une échelle de 6.

Les résultats finaux peuvent être catastrophiques pour des logiciels au nom pourtant bien établis. Par exemple, un outil, tel le très connu Norton Internet Security 2005, se voit affublé d'une note 2 étoiles sur 6, tandis qu'un autre moins connu comme CyberPatrol récolte 5 étoiles sur 6.

Si la langue anglaise n'est pas une barrière, nous recommandons fortement aux lecteurs la consultation du site anglophone GetNetWise qui prend le relais là où Action Innocence s'arrête. En effet, GetNetWise propose moult logiciels destinés à protéger l'ordinateur familial: outils visant à contrer la prolifération de logiciels espions (spyware), outils de surveillance de salles de clavardage, de messagerie électronique, etc.

Toutefois, et Louiselle Roy du Réseau Éducation-Médias insiste sur le sujet, «un logiciel filtre ne remplacera jamais une saine conversation empreinte d'ouverture entre les ados et leurs parents. Ceux-ci doivent être conscients que leurs enfants peuvent facilement passer outre à ces pièges logiciels. À terme, ces discussions seront beaucoup plus efficaces qu'un simple barrage cybernétique.»

WebAverti
<http://www.webaverti.ca>

AmiWeb
<http://www.midmultimedia.com>

Action Innocence
<http://www.aig-filtra.org>

GetNetWise
<http://www.getnetwise.org/>

EN BREF

Le Cirque
se jette à l'eau

Le Cirque du Soleil sera la vedette du spectacle d'ouverture des XI^e Championnats du monde de sports aquatiques qui se tiendront à Montréal cet été. L'entreprise montréalaise, commanditaire de l'événement, a accepté de créer pour l'occasion un spectacle original qui sera présenté lors de la cérémonie d'ouverture le 16 juillet prochain, a annoncé hier le maire Gerald Tremblay, coprésident du comité organisateur de Montréal 2005. Les billets pour ce spectacle sont en vente depuis hier au coût de 150 \$ et de 175 \$. Les championnats aquatiques Montréal 2005, qui se dérouleront du 16 au 31 juillet sur cinq sites de compétition des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, réuniront 2000 athlètes en provenance de 160 pays. — *Le Devoir*

Ambassadeur
recherché

Ottawa — Le président George W. Bush n'avait toujours pas nommé le nouvel ambassadeur au Canada, hier soir, après une visite dans l'État de la Caroline du Sud. La rumeur courait que M. Bush voulait profiter de l'occasion pour nommer David Wilkins ambassadeur. Président de la législature de la Caroline du Sud, M. Wilkins est aussi très actif dans le financement du Parti républicain. M. Wilkins a été muet jusqu'ici sur son avenir mais des médias locaux soutiennent que l'avocat de 58 ans figure au premier rang sur la liste du président pour succéder à Paul Cellucci. — *PC*

Coup de théâtre à Ottawa

Les libéraux annulent la journée
d'opposition prévue pour demain

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — Coup de théâtre au Parlement: les libéraux ont unilatéralement décidé, hier, d'empêcher les conservateurs de présenter une motion qui aurait pu entraîner la défaite du gouvernement de Paul Martin.

Ce geste inusité a suscité l'ire des partis d'opposition, qui promettent de ne plus collaborer avec les libéraux. «On a jeté les gants [de boxe], a lancé le leader des conservateurs à la Chambre des communes, Jay Hill, en soirée. «Il y a quelques jours, le premier ministre a dit qu'il avait l'autorité morale pour gouverner», a renchérit le chef conservateur, Stephen Harper. «Ce soir, il démontre qu'il n'a pas cette autorité morale. Il a fait fi d'une entente.» M. Harper a rappelé qu'il s'était donné quelques semaines afin de voir si la population gardait confiance en le gouvernement malgré les révélations explosives de la Commission Gomery. «Ce qui est clair aujourd'hui, c'est que le premier ministre estime lui-même qu'il n'a plus la confiance des Canadiens», a-t-il affirmé.

«Déjà qu'il y a le scandale des commandites, déjà que le gouvernement est lourdement handicapé au plan de la crédibilité, ma foi, j'ai l'impression que les citoyens ne seront pas trop contents», a quant à lui avancé le leader parlementaire du Bloc québécois, Michel Gauthier.

Peu avant 18h, le leader du gouvernement aux Communes, Tony Valeri, s'est levé en Chambre, a interrompu un député de l'opposition qui prononçait alors un discours et a déclaré: «J'invoque le règlement. Je désire informer la Chambre que mercredi ne sera pas un jour désigné.»

Concrètement, cela signifie que les conservateurs ne pourront pas présenter une motion votable à l'encontre du gouvernement, tel que prévu pour demain. Le texte ne visait pas spécifiquement à censurer le gouvernement. Son but était toutefois

connexe: obliger les libéraux à mettre rapidement au calendrier les prochaines journées d'opposition, qui permettent aux partis de présenter des motions.

De cette façon, les conservateurs voulaient se réserver une possibilité de renverser le gouvernement après la période de relâche de la semaine prochaine.

«Il s'agissait d'une tentative évidente de détourner la Chambre», a soutenu M. Valeri lors d'un point de presse improvisé. «Comme gouvernement, nous ne pouvons simplement pas permettre que cela se produise. On essayait de tordre les règles pour des raisons purement partisans.»

C'est au gouvernement que revient la responsabilité de fixer la date de ces journées, même s'il est minoritaire, a rappelé M. Valeri. «Ce n'est pas relié aux élections», a assuré M. Valeri, qui a refusé net de préciser à quel moment il reporterait les journées d'opposition. «Je les mettrai au calendrier afin que ça fonctionne», a-t-il dit laconiquement.

Il apparaît évident que l'opposition tentera de défaire le gouvernement sur d'autres votes de confiance. Le prochain devrait être celui sur le projet de loi de mise en oeuvre du budget, mais il pourrait ne pas avoir lieu avant juin. «J'avoue que ça pose un sérieux problème, a reconnu M. Gauthier. On vient de retirer le droit de parole à l'opposition, alors il va falloir trouver un autre moyen.»

Le Nouveau Parti démocratique a aussi mal accueilli la nouvelle. «C'est le déficit démocratique à l'oeuvre», a indiqué une source néo-démocrate. «Paul Martin dit une chose et agit autrement.»

«C'est épouvantable ce qui vient de se passer, a ajouté Michel Gauthier. Ça fait 18 ans que je suis dans des parlements et c'est la première fois que je vois une chose comme celle-là. Attendre de connaître le contenu de la motion d'opposition avant d'annuler la journée. Je trouve ça aberrant.»

Presse canadienne

La Cour suprême semble
favorable aux échangistes

Ottawa — La pratique de l'échangisme dans des lieux semi-publics ne porte pas préjudice à la société, ont plaidé hier des avocats devant les juges de la Cour suprême du Canada, qui se sont montrés sympathiques à la cause.

Le plus haut tribunal du pays se penchait sur deux jugements contradictoires de la Cour d'appel du Québec, rendus le 7 juillet 2004, concernant des relations sexuelles en groupe dans des bars montréalais. Dans la première affaire, la Cour d'appel a maintenu la culpabilité de Jean-Paul Labaye, ancien propriétaire du bar L'Orage, où des personnes ayant déboursé 200 \$ pour devenir membres pouvaient s'adonner à des relations sexuelles complètes au troisième étage de l'établissement, dans une salle verrouillée. Dans le deuxième cas, la même Cour a acquitté James Kouri, propriétaire du bar Cœur à corps, où des «couples libérés» pouvaient avoir des activités sexuelles sur une piste de danse entourée d'un rideau noir translucide.

La difficulté de la question réside dans le manque de clarté du Code criminel. Les articles portant sur l'indécence datent du XIX^e siècle et ne définissent même pas

l'infraction comme telle. La jurisprudence a toutefois établi que l'indécence d'un geste dépendait de la tolérance de la société canadienne quant au contexte dans lequel il se produisait. L'un des avocats de la poursuite, Normand Labelle, a estimé devant la Cour suprême que la pratique de l'échangisme dans des bars avait pour conséquence de «banaliser la sexualité». «On se rapproche beaucoup d'un jugement moral?» lui a demandé la juge Marie Deschamps, ce qu'a nié M^e Labelle.

Mais peu de temps après, la juge en chef Beverley McLachlin s'est elle aussi montrée sceptique envers les arguments de la Couronne. «Ce n'est pas l'orgie en elle-même [qu'il faut considérer], a-t-elle rappelé. [L'important], c'est qu'on ne veut pas exposer le public aux actes comme ça, aux orgies. C'est pour ça qu'on [...] fait une distinction entre un endroit privé et un endroit public pour s'assurer qu'aucun préjudice n'existe [pour la société]. Mais, en l'espèce, le public n'était pas exposé à ces actes, alors on peut argumenter que le préjudice n'existe pas dans le cas qui nous occupe.»

Presse canadienne

EN BREF

Cols bleus: la police
ramène le calme
à l'hôtel de ville

La police a dû être appelée en renfort hier soir à l'hôtel de ville de Montréal lorsqu'un col bleu retraité, Edouard Galarneau, a refusé de quitter la salle du conseil municipal après son intervention lors de la période de questions du public. Insatisfait de la réponse que venait de lui faire le maire Tremblay concernant une question sur l'indexation du fonds de pension des employés,

l'homme en fauteuil roulant a défié le président d'assemblée qui lui ordonnait de sortir de l'enceinte. Pendant ce temps, à l'extérieur de la salle, des cols bleus rassemblés dans le hall d'honneur se sont précipités sur la porte pour empêcher l'ex-travailleur d'être expulsé par les agents de sécurité. L'intervention des policiers a été nécessaire pour calmer les manifestants. L'assemblée a été suspendue pendant une trentaine de minutes et M. Galarneau a finalement quitté la salle. Les cols bleus ont pris l'habitude de manifester bruyamment à chaque conseil municipal depuis qu'un arbitre leur a imposé leur convention collective. — *Le Devoir*

Soins à domicile:
Solidarité Santé
n'est pas rassurée

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

À trois jours du premier budget du ministre des Finances, Michel Audet, l'état-major de la Coalition Solidarité Santé est ressorti plus inquiet que jamais hier de sa rencontre avec l'attachée politique de Jean Charest. Aucune promesse n'a pu être arrachée au bureau du premier ministre qui, il y a deux ans, promettait pourtant de faire des soins à domicile une des priorités du gouvernement.

Au sortir de cette rencontre, l'une des membres de la coalition n'a pas caché sa déception de voir le dossier encore une fois reporté. «Le ministre Philippe Couillard et le Parti libéral du Québec [PLQ] font preuve d'une compassion tout à fait théorique; ce que l'on veut, c'est une compassion pratique», a commenté Marie Pelchat, qui œuvre à la clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.

À l'arrivée au pouvoir du PLQ, Québec occupait le dernier rang parmi les provinces en matière de dépenses par habitant en soins à domicile, accusant un écart de 18 \$ par rapport à la moyenne canadienne. Deux ans plus tard, la province est toujours bonne dernière avec seulement 94 \$ par an par personne, à la différence près que l'écart a depuis triplé pour atteindre les 51 \$.

Un minimum

Selon l'Institut canadien d'information sur la santé, le Québec devrait hausser ses dépenses de 386 millions, ne serait-ce que pour atteindre le niveau canadien. Cette hausse saurait satisfaire la coalition, même si le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) admet lui-même qu'il en coûterait davantage pour mettre sur les rails une vraie politique de soins à domicile, soit 611 millions.

En dépit de tout cela, les goussets de l'État sont restés résolument fermés depuis deux ans. «Le Parti libéral a investi 117 millions dans les services à domicile et dans l'hébergement en CHSLD; de ce nombre, seuls 50 millions sur deux ans ont été réservés aux soins à domicile», a rappelé hier Gabrielle Pelletier, porte-parole de la Coalition, qui regroupe aujourd'hui 46 organisations nationales et régionales.

Résultat: non seulement le gouvernement ne répond pas à tous les besoins, mais ceux qui prennent le relais, les proches aidants, sont épuisés et n'ont d'autres solutions que de se tourner vers le privé, une tendance qui inquiète la coalition au plus haut point.

Danièle Rohrbach en sait quelque chose. Depuis huit ans, c'est elle qui prend soin de sa mère qui souffre de la maladie de Parkinson. «Quand ma mère était en centre d'accueil, il lui en coûtait 1000 \$ par mois, et l'État s'occupait du reste. Maintenant, elle reçoit une subvention de 1000 \$, et c'est moi qui assume le reste.»

Selon elle, le privé n'est pas la solution. Ses nombreuses expériences l'ont au contraire convaincue que seul le public peut assumer de telles responsabilités. «Ces gens-là manquent de formation, et le personnel est trop changeant. Il faudrait littéralement réglementer le milieu. Ils ont le papier, mais ce papier n'a pas de valeur», juge Mme Rohrbach. Un avis que partagent les membres de la coalition.

Le Devoir

James Gabriel débouté

La Cour supérieure du district de Saint-Jérôme a rejeté hier la demande d'injonction formulée par le Conseil de bande de Kanasatake, dirigé par le grand chef James Gabriel, visant à démanteler la «Watch Team» qui patrouille dans le secteur. Un reportage de l'émission *Enjeux* de Radio-Canada montrait récemment des policiers de la SQ rebrousant chemin devant les patrouilles de ce comité de vigilance qui sillonnent le territoire. Le Conseil de bande prétendait que la présence de la «Watch Team» nuisait à la sécurité sur le territoire en limitant le travail de la SQ et de la police Mohawk, compliquant ainsi la tenue d'une élection. — *Le Devoir*

Travaux publics et
Services gouvernementaux
CanadaPublic Works and
Government Services
Canada

Étude sur les biens immobiliers

Appel de commentaires sur l'ébauche
de la demande de propositions

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a la responsabilité de fournir des locaux aux ministères et aux organismes fédéraux pour leur permettre d'offrir leurs services à la population canadienne. Il souhaite obtenir des conseils et des recommandations détaillés sur différents scénarios concernant le portefeuille d'immeubles à bureaux et à utilisation commune qui lui appartient.

Le Ministère souhaite obtenir des commentaires sur l'ébauche de sa demande de propositions, qui est disponible sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement, à l'adresse <http://www.merx.com>. Date limite pour soumettre ses commentaires : le 19 mai 2005.

Suivant la réception de commentaires pendant 30 jours, le Ministère publiera une demande de propositions officielle, puis mènera un processus d'appel d'offres de manière équitable, ouverte et transparente, pour s'assurer de confier l'étude aux meilleurs experts.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web suivant : <http://www.merx.com>

Le numéro de référence de la demande de propositions est le EP310-050026/A.

Canada



Jour de la Terre 2005 - 35 ans

Le 22 avril et tous les jours
www.jourdelaterre.org

L'environnement, c'est la responsabilité de tous. L'AQLPA l'a compris depuis longtemps et, comme 500 millions de personnes à travers la planète, pose un geste pour le Jour de la Terre en vous invitant à des cliniques d'inspection des gaz d'échappement de vos véhicules et de mise à la ferraille volontaire en échange de titres de transport collectif!

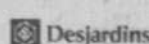
À Montréal : Vendredi le 22 avril, de 9h à 17h30
Au Centre de vérification CAA-Québec
550, boul. des Sources, Dorval • Tél : 514-636-1309

À Québec : Vendredi le 22 avril, de 9h à 17h30
Au Centre de vérification CAA-Québec
980, St-Jean-Baptiste, Québec • Tél : 418-872-6666

Et vous, qu'allez-vous faire ?

AQLPA

PARTENAIRES MAJEURS



• LES ACTUALITÉS •

MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

mais les avocats du gouvernement s'étaient interposés rapidement, rappelant que le juge Gomery et son équipe avaient un mandat pour fouiller uniquement les commandites et les activités de publicité et non pas les contrats de recherche et de communication. Le juge avait donné raison aux avocats.

Ce n'était que partie remise, puisque le comité des comptes publics de la Chambre des communes, composé de députés de tous les partis mais dominé en nombre par l'opposition, avait bien l'intention de prendre la relève du juge Gomery. Le comité recevait donc hier une brochure de témoins pour tenter d'éclaircir le rôle joué par le cabinet de Paul Martin dans l'attribution des contrats de recherche de son ministère en 1994 et 1995, soit avant la création du programme des commandites.

Résultat: une nouvelle tempête politique s'abat sur les libéraux, puisque M. Kinsella a été lapidaire envers Paul Martin et son entourage. Soulignant à gros traits qu'il n'était pas un partisan de Paul Martin, mais plutôt de Jean Chrétien, Warren Kinsella s'est même excusé au début de son témoignage des révélations qu'il allait faire. «Je ne suis pas ici pour déterrer la hache de guerre ou pour nuire à Paul Martin. Je suis simplement ici parce que le comité m'a obligé, par une assignation à comparaître. Je peux vous affirmer que je ne souhaite pas être présent ici», a-t-il dit dans sa déclaration liminaire.

M. Kinsella a remis hier, entre autres documents, une lettre au comité qui montre l'inquiétude que le ministère des Travaux publics éprouvait à l'époque au sujet des agissements du ministère des Finances. Le 25 novembre 1994, M. Kinsella écrit à Terrie O'Leary, la chef de cabinet de Paul Martin. «Terrie, cela n'augure rien de bon et vous le savez, écrit-il. Le concours était entaché d'irrégularités, les paiements sont excessifs, le travail est probablement superflu et l'on peut s'attendre à ce que le milieu de la recherche dénonce les liens politiques.»

«Ces deux phrases résument parfaitement, à mon avis, les liens qui existaient entre le ministère des Finances et Earncliffe en 1994 et 1995: concours entachés d'irrégularités, paiements excessifs, travail superflu et liens politiques», a répété Warren Kinsella devant le comité hier.

Il est de notoriété publique aujourd'hui que la firme de lobbyistes et de communication Earncliffe est proche de Paul Martin depuis le début des années 90. D'ailleurs, plusieurs conseillers actuels du premier ministre sont issus de cette entreprise.

Warren Kinsella en avait long à dire hier. «J'ai travaillé à Travaux publics pendant toute l'année 1994 et l'année 1995. Pendant cette période, j'ai reçu diverses plaintes concernant l'acquisition de services de sondage d'opinion et de communication par et pour le ministère des Finances. Ces plaintes concernaient toutes Earncliffe», a-t-il affirmé.

Des enquêtes internes ont été ouvertes à quelques reprises, dit-il. «En fait, j'en suis venu à désapprouver M. Martin et ses gens en raison de ce que j'ai appris au cours de ces enquêtes», a soutenu Warren Kinsella, pourtant un libéral de longue date.

Les documents qui circulaient hier au comité tendent à donner raison à M. Kinsella. Par exemple: en 1995, dans une note interne rédigée par le ministère des Travaux publics, responsable de la sélection des firmes de recherche pour le compte du ministère des Finances, on peut lire que «même si [la firme] DJC Research a obtenu le plus bas coût sur tous les points, deux contrats de 300 000 \$ ont été donnés [plutôt qu'un seul de 600 000 \$, comme prévu]. Un à DJC Research et l'autre à Ekos pour satisfaire les vœux des Finances». Puis, entre parenthèses, il est ajouté: «Earncliffe faisait partie de l'équipe d'Ekos.»

David Herle, associé chez Earncliffe à l'époque, a confirmé hier au comité que sa firme faisait partie du consortium Ekos et a donc touché de l'argent de ce contrat. M. Herle était directeur de la campagne au leadership de Paul Martin et est maintenant coprésident pour les libéraux de la campagne électorale qui pourrait s'amorcer dans quelques semaines.

Selon une note interne datée du 24 juillet 1995 provenant du ministère des Travaux publics, près de 298 000 \$ de contrats ont été accordés à Earncliffe par le ministère des Finances en 1994 et 1995 de façon «douteuse», soit en contournant les directives du cabinet. «C'est tout à fait inacceptable», peut-on lire dans la note dont le nom de l'expéditeur a été effacé pour protéger son identité.

Autre exemple. Une note interne datée du 11 février 1994 du ministère des Travaux publics indique que le ministère des Finances veut accorder un contrat de recherche et publicité au Groupe Everest d'une valeur de 400 000 à 500 000 \$, et ce, sans appel d'offres. Le ministère des Travaux publics juge cette somme trop importante pour éliminer le concours et en avise le ministère des Finances. Selon M. Kinsella, ce contrat passera «mystérieusement» d'une valeur de 500 000 \$ à moins de 30 000 \$, ce qui permet de ne pas aller en appel d'offres et de confier le mandat à Everest.

Cette révélation ne manquera pas de soulever un tollé à la Chambre des communes, puisque les partis d'opposition attaquent Paul Martin depuis plu-

sieurs jours sur sa relation avec Claude Boulay, l'ancien dirigeant du Groupe Everest. L'opposition, encore hier, tentait de faire avouer au premier ministre que Claude Boulay était un proche et non pas une vague connaissance.

M. Kinsella affirme avoir souvent discuté de ces irrégularités avec le bureau de Paul Martin. L'ancien chef de cabinet soutient également que Paul Martin «était très au courant» de cette ingérence politique, puisque l'actuel premier ministre a lui-même téléphoné à M. Kinsella chez lui pour discuter du dossier Earncliffe peu après la lettre de M. Kinsella à Terrie O'Leary en 1994.

«Il a tenté de me parler sur Earncliffe, il a laissé des messages chez moi, sur mon répondeur. Mais Jean Carle, au bureau du premier ministre [Chrétien] a dit de ne pas m'en mêler, que c'était à un ministre de parler à un autre ministre. Je n'ai donc pas rappelé M. Martin», a-t-il dit. M. Kinsella a aussi affirmé qu'il avait reçu un appel tout juste avant de venir témoigner hier devant le comité des comptes publics pour le mettre en garde et «l'intimider». «Il y a visiblement des gens un peu nerveux, puisque j'ai reçu un appel me prévenant que tout ce que j'allais dire serait contredit par M. Dingwall, mon ancien ministre. J'ai trouvé ça déplacé, c'est de l'intimidation», a lancé Warren Kinsella à la surprise générale. L'ancien chef de cabinet n'a pas dit publiquement qu'il avait appelé, mais, plus tard, dans son témoignage, il a laissé entendre que le coup de fil venait directement du bureau de Paul Martin.

Terrie O'Leary et David Herle, qui témoignaient eux aussi hier, ont tenté de se défendre de ces accusations de favoritisme et d'ingérence politique. Mme O'Leary, qui a été la chef de cabinet de Paul Martin entre 1993 et 1998 et qui est aussi la compagne de vie de David Herle, a soutenu que toutes les conversations entre elle et M. Kinsella avaient été portées à l'attention des sous-ministres pour corriger toute situation qui aurait été anormale. «Toutes les personnes qui connaissent Paul Martin depuis longtemps savent qu'il exige le maximum de transparence», a-t-elle dit.

David Herle a riposté en accusant les députés du comité de faire de la politique partisane derrière chaque question. «Nous n'avons pas à nous excuser de faire de la politique, nous sommes dans un endroit politique», a immédiatement répliqué John Williams, le président conservateur du comité.

D'autres témoins pourraient être appelés devant le comité des comptes publics au cours des prochaines semaines. Le bureau du premier ministre Paul Martin n'a pas rappelé *Le Devoir* hier soir pour s'expliquer.

Le Devoir

IMMIGRATION

SUITE DE LA PAGE 1

Ottawa injectera également 36 millions par année pour tripler le nombre de parents et de grands-parents qui pourront être admis au Canada dans le cadre du programme de réunification familiale, passant de 6000 à 18 000 par année. «Cela devrait nous permettre de réduire les délais de 25 %», précise le ministre Volpe. Actuellement près de 110 000 parents ou grands-parents attendent de rejoindre leurs proches au Canada. CIC abaissera également de 60 à 55 ans l'âge limite pour exiger des examens de connaissances linguistiques et de connaissances générales sur le Canada.

Le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR) accueille favorablement les fonds investis pour faciliter la réunification des familles: «Les gens peuvent attendre des années voire des décennies avant que les demandes soient traitées. Les parents décèdent parfois avant de pouvoir immigrer», observe la présidente du CCR, Janet Dench. Une interrogation subsiste cependant dans son esprit: est-ce qu'on acceptera moins de réfugiés ou moins de conjoints et d'enfants dans le cadre de la réunification familiale pour faire entrer les personnes âgées? L'organisme qui avait sonné l'alarme il y a quelques mois sur la réunification des conjoints et des enfants s'inquiète aussi du fait que le ministre n'ait rien prévu pour eux.

Étudiants étrangers

Ottawa facilitera aussi la vie aux étudiants étrangers en leur permettant de travailler pendant leurs études et même deux ans après. On étendra à toutes les régions le programme-pilote qui permet aux étudiants étrangers de travailler à l'extérieur du campus. Pour l'instant, les étudiants fréquentant les universités des villes de Montréal et Québec en sont exclus.

Après leur bac, les diplômés auront également droit à un permis de travail de deux ans. Cependant, pour Montréal, ce permis sera d'une durée limitée d'un an. Pour Joseph Volpe, cela aidera au recrutement des étudiants étrangers et augmentera les chances que ces derniers s'établissent au Québec. «Cela adonne que tous les étudiants étrangers qui viennent ici ne sont pas des cheiks d'Arabie. Ils paient beaucoup plus cher leurs frais», a argué Jean Lapierre, dans son habituel langage imagé.

À la Fédération étudiante universitaire du Québec, on crie victoire, y voyant l'effet concret des démarches effectuées ces derniers mois. «Je fais partie de ceux qui croient qu'il faut plus d'immigrants au Québec. Qui sont les mieux placés pour immigrer, sinon les gens formés chez nous? Avec le travail hors campus, cela offre une possibilité d'intégration inégalée», se félicite Pier-André Bouchard, soulignant que 90 % des quelque 15 000 à 20 000 étrangers qui fréquentent les universités québécoises étaient jusqu'à présent privés de permis de travail puisqu'ils étudiaient à Montréal ou Québec.

Réaction du Bloc québécois

Tout en jugeant positives les annonces du ministre, la critique du Bloc québécois, Meili Faille,

les a qualifiées de «purement électoralistes». Le comité de parlementaires sur la Citoyenneté et l'immigration a e effet entamé il y a 10 jours une tournée du Canada. Or, les annonces semblent calquées sur certains des témoignages entendus lors des audiences, qui doivent normalement mener à un rapport au mois de juin. «Sur un coup de tête basé sur quelques témoignages, le ministre décide de faire des annonces. Pourquoi est-ce parce qu'il veut devancer le rapport du comité. [...] Cela semble décevant. [...] On a l'impression que le ministre fait des annonces à la veille d'une élection sans avoir attaché tous les fils», a déclaré Meili Faille, déplorant le fait que le ministre reste de glace quant aux demandes maintes fois répétées d'instaurer la section d'appel pour les réfugiés prévue dans la loi.

Le ministre a d'ailleurs été interpellé hier à la sortie de sa conférence de presse au centre-ville par quelques sans-papiers en attente d'expulsion. Après avoir calmement écouté l'histoire de quelques-uns d'entre eux, dont un Palestinien à qui l'asile a été refusé alors qu'il a été accordé à son frère, M. Volpe a précisé qu'il ne traitait pas de cas individuels. Il a cependant répété que son ministère étudiait présentement l'ensemble du système de statut de réfugié.

Les immigrants, membres de la Coalition Solidarité sans frontières, lui demandaient de régulariser la situation de tous les sans-papiers. «Cela pourrait être possible, mais il faut que j'examine tout cela avec mes [fonctionnaires]», a répondu brièvement le ministre avant de s'esquiver.

Le Devoir

SÉDUCTION

SUITE DE LA PAGE 1

dit la députée et vice-présidente de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Ton Nu Thi Ninh, rencontrée plus tôt cette année à Hanoï, la capitale. Il faut être aveugle pour ne pas le voir. Mais cette évolution n'a pas encore été saisie par tous, y compris par beaucoup de Vietnamiens vivant à l'étranger.»

Les nombreuses campagnes orchestrées par des poches de Viêt kiêu, principalement installées en Californie mais aussi à Montréal, en témoignent. En substance, elles visent à dénoncer le communisme vietnamien et ses nombreux travers (contrôle social insistant, peine de mort persistante, justice arbitraire, corruption...), et ce, même si ce communisme — dont les tares toujours existantes tendent toutefois à s'estomper — se conjugue depuis les réformes économiques (le *doi moi*, comme on l'appelle ici) adoptées en 1986, au temps du capitalisme, de l'augmentation des niveaux de vie, de l'accroissement des libertés individuelles et de l'ouverture sur le monde.

Ces attaques d'outre-mer font sourire le gouvernement vietnamien qui, conscient de ses «accomplissements», tels qu'ils sont présentés en photos, textes et vidéo, lors d'une exposition officielle à l'intention des Viêt kiêu cette année à Ho Chi Minh-Ville, préfère maintenant jouer la carte de la réconciliation nationale. Plutôt que celle de la confrontation. «C'est le temps de faire la paix», dit Le Tien Ba, vice-président du comité gouvernemental des Viêt kiêu. «Nous n'allons pas oublier le passé, mais nous devons pardonner pour construire un meilleur avenir pour le Vietnam.»

La formule, dans un pays longtemps déchiré mais baignant par ailleurs dans une forte culture de la famille — et de *facto* de la nation —, a bien sûr des relents poétiques. Mais elle masque également la véritable nature des appels à la paix et à l'«édification nationale» lancée depuis quelques années à ces exilés d'une

autre époque qui inspirent maintenant les dirigeants vietnamiens. Un peu pour le symbole d'unité qu'ils représentent et beaucoup pour l'argent qui vient avec.

Les statistiques officielles sont d'ailleurs là pour le prouver. En 2004, tout comme en 2003 d'ailleurs, les 2,7 millions de Viêt kiêu vivant dans 90 pays du monde ont envoyé vers leur pays d'origine le chiffre mirobolant de trois milliards de dollars américains, soit l'équivalent de 8 % du produit intérieur brut (PIB) du Vietnam. Et la tendance est à la hausse puisque cette contribution, provenant en majeure partie des États-Unis, de l'Australie et du Canada (où la diaspora est visiblement la plus prospère), n'était que de 2,15 milliards en 2002 et de 1,75 milliards en 2001, selon les chiffres officiels.

Au total, dans les 14 dernières années, c'est pas moins de 15 milliards de dollars que ces Vietnamiens déracinés ont épargnés sur leur terre d'adoption afin de soutenir leur famille restée au royaume des rizières, des buffles et, nouvellement, des motocyclettes. Un montant qui dépasse celui de l'aide internationale versée depuis 1993 au Vietnam par l'ensemble des pays donateurs!

Des dons à canaliser

La mathématique du soutien financier, tout en faisant les choux gras des agences bancaires spécialisées dans le transfert de fonds (dont la prolifération est évidente ici), rend forcément le gouvernement vietnamien euphorique, lui qui, dans sa logique de réforme et de développement, court après les capitaux pour asseoir les bases du Vietnam de demain. Sans laisser passer la manne engendrée par ses Viêt kiêu qu'il aimerait bien à l'avenir multiplier et mieux canaliser.

C'est que l'argent de la diaspora, injecté directement dans les familles, a principalement contribué à appuyer l'apparition dans les dernières années d'une grande quantité de consommateurs, à installer de l'air climatisé et des réfrigérateurs dans des maisons — dont un grand nombre ont été renouées —, à mettre plus de viande et de rouleaux impériaux sur les tables, de motocyclettes dans les rues et à ouvrir quelques petits commerces ou restaurants, ici et là.

Le hic, c'est que ces dons n'arrivent pas encore à rayonner dans de plus grands projets d'investissement. Projets dont le Vietnam, après les 20 dernières années passées à sortir de la misère noire, a pourtant besoin pour la suite de son programme: devenir un pays développé à l'horizon 2020.

Le bilan réalisé en décembre dernier par le ministère de la Planification et des Investissements ne lui laisse pour le moment guère d'espoir de ce côté-là: 83 Viêt kiêu à peine étaient considérés en 2004 comme des investisseurs, avec dans leurs valises des projets totalisant 239 millions de dollars, soit 0,5 % des investissements étrangers réalisés au Vietnam la même année et un grain de sable dans la mer de devises étrangères qu'ils envoient régulièrement à leur parenté.

«Ce n'est pas étonnant», dit Kim Vy Phung, une Montréalaise qui vient de créer, avec trois autres Viêt

kiêu, près de 120 emplois en ouvrant un luxueux complexe hôtelier à l'occidentale à Phan Thiet, au bord de la mer de Chine. «Les Viêt kiêu sont peut-être capables de consacrer 10 % ou plus de leur salaire dans leur pays pour apporter un soutien à leur famille, mais ils n'ont pas tous les reins assez solides pour se lancer ici dans des investissements majeurs.»

Phan Thanh, président de l'Overseas Vietnamese Business Association (OVIBA) acquiesce. «C'est une question de ressources bien sûr, résume-t-il. Mais c'est aussi un peu une question d'environnement qui, bien que s'améliorant, ralentit un peu les ardeurs des Viêt kiêu.»

Le gouvernement l'a bien compris et annonce désormais, publiquement, vouloir corriger le tir. Comment? En augmentant par exemple la limite de participation des Viêt kiêu dans le capital d'une entreprise privée (actuellement fixé à 40 %, comme pour tout autre étranger) et en étendant sa politique du tarif unique pour tous — les étrangers et les Viêt kiêu pendant longtemps payaient en effet plus cher leur billet de train, d'avion, de musée, leur facture d'électricité...

Autres intentions: lutter contre la corruption dans l'appareil gouvernemental, simplifier son administration (qui tend à refroidir les investisseurs les plus ambitieux), mais aussi accorder à sa diaspora une poignée de privilèges perdus à cause de l'exil... comme le droit d'acquiescer une propriété ici.

La chose, en dehors de l'usage désormais répandu d'un prête-nom, leur est en effet totalement impossible. À moins toutefois d'être un gros investisseur ou de reprendre la nationalité vietnamienne, ce que très peu décident de faire. Mais Hanoï compte à l'avenir détenir sa politique d'accès à la propriété, histoire de permettre à des Viêt kiêu retraités dans un pays riche de revenir s'établir sur la terre de leurs ancêtres pour y dépenser le fruit d'une rente accumulée ailleurs.

«Il s'est passé quelque chose en 2004, dit Phan Thanh. Le gouvernement est attentif à nos besoins depuis quelques années. Mais on dirait qu'il a décidé maintenant de passer à l'action.»

Et pas seulement à l'intérieur de ses frontières — où, selon une bonne proportion de Viêt kiêu, leur avenir ici s'annonce désormais «meilleur que dans leur pays d'adoption», dit l'un d'eux — mais aussi à l'étranger où les têtes dirigeantes vietnamiennes souhaitent envoyer des émissaires pour interpellier la diaspora. Avec un objectif clair: «Lui expliquer où s'en va le Vietnam», dit Le Tien Ba, «prendre en considération ses exigences pour sa participation à la construction du pays», et du même coup, poursuivre sa vaste campagne de séduction. Pour le meilleur et pour le pire, comme le veut la formule consacrée.

Le Devoir

FIN DU DOSSIER

Ce reportage a été réalisé en partie avec le soutien de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

BOULAY

SUITE DE LA PAGE 1

Claude Boulay, qui semblait fort détendu au moment d'amorcer son témoignage, a exprimé l'intention de «montrer un autre volet de ce qui s'est fait en commandite». «Chez Everest, on a eu "value for money". On a vu effectivement qu'il y a des gens qui ont travaillé et qui ont livré la marchandise», a-t-il dit. M. Boulay veut faire en sorte que le millier d'employés ayant œuvré chez Everest au fil des ans «retrouvent la fierté à laquelle ils ont droit». Son envolée n'a duré qu'une dizaine de minutes, les travaux de la commission ayant été ajournés jusqu'à ce matin. M. Boulay disposera des trois prochains jours pour livrer sa version des faits.

Les Boulay entretiennent une relation familiale avec le premier ministre Paul Martin, avec qui ils sont à tu et à toi. En avril 2001, monsieur Martin avait décliné une invitation à célébrer le 50^e anniversaire de Claude Boulay, se permettant quelques blagues dans une lettre adressée «à cher Claude».

Une victime, une vraie

En matinée, le promoteur Gaétan Mondoux a mis quelques minutes pour réduire à néant la crédibilité de Luc Lemay et Jacques Corriveau, dans un témoignage empreint de bonhomie. M. Mondoux, l'organisateur des salons de chasse et pêche de Trois-Rivières et Sherbrooke, recevait tout au plus quelques dizaines de caisses de bière en commandite en 1997. Ses salons attiraient entre 4000 et 7000 personnes, et il s'occupait de tous les aspects (location des stands, signalisation, publicité, etc.) pour un coût total de 45 000 \$ par événement. En 1998, il a vendu à Polygone/Expour les droits de commandite des salons de Trois-Rivières et Sherbrooke pour 10 000 \$ par événement, une entente lui ayant rapporté 100 000 \$ en cinq ans.

La transaction fut fort lucrative... pour Luc Lemay et Jacques Corriveau. M. Lemay, propriétaire de Polygone/Expour, a reçu 1,61 million de dollars en commandite du gouvernement fédéral lors de ces cinq années, tandis que M. Corriveau, de Pluri-Design, a touché des honoraires de un million. Pour convaincre le ministère des Travaux publics de verser de l'argent, Polygone/Expour a gonflé l'achalandage estimé du salon de Sherbrooke à 21 000 personnes et celui de Trois-Rivières à 25 000 personnes. C'est Jacques Corriveau qui a bouclé les accords avec le directeur du programme des commandites, Charles Guité, par l'unique force de son expérience et ses talents de négociateur hors pair, assure-t-il.

Sous la férule de M. Mondoux, un salon de chasse et pêche prenait son envol pour 45 000 \$. Sous le tandem Corriveau/Lemay, la facture a grimpé entre 226 000 et 430 000 \$ par salon (y compris la commandite); facture payée au bout du compte par les contribuables canadiens.

Comble du malheur, M. Mondoux a organisé de A à Z les deux salons, pour lesquels Jacques Corriveau prétend avoir amené son inestimable expérience, entre autres pour la signalisation. Cette fameuse signalisation consistait à apposer des panneaux pour diriger la clientèle vers l'entrée, la sortie, les toilettes. De menues tâches que M. Mondoux accomplissait lui-même. L'homme est même allé jusqu'à déboursier l'argent pour les campagnes de publicité locales annonçant la venue des événements. Les factures de Pluri-Design pour services rendus lors de ces événements ne disent rien qui vaille au promoteur. «Ce ne sont pas des travaux qui ont eu lieu dans mes salons. Je ne connais pas M. Corriveau, ni sa compagnie», a tranché M. Mondoux.

Mais il y a plus. Les honoraires de Pluri-Design excèdent le montant de la commandite à quatre reprises. «Qu'est-ce que ça vous inspire?», a demandé le procureur de la commission, Bernard Roy. «Ben, de changer de métier», a rétorqué M. Mondoux, en suscitant le rire franc de l'auditoire. «Je ne comprends pas, c'est ça. C'est bizarre», a-t-il ajouté. À sa sortie de la Commission, M. Mondoux a laissé entendre qu'il y a eu un vol quelque part dont il n'est pas l'auteur.

De son côté, Jacques Corriveau a terminé son témoignage en jurant à nouveau qu'il n'avait jamais discuté de commandites avec personne d'autre que Charles Guité et Jean Brault, le patron de Groupaction. M. Corriveau a nié les allégations formulées récemment par le lobbyiste Alain Renaud, selon lesquelles il aurait pu aborder le sujet avec Jean Carle, l'ancien directeur des opérations au cabinet du premier ministre Chrétien.

Un ancien employé de Pluri-Design, Gaétan Sauriol, a enfin confirmé de peine et de misère que M. Chrétien avait appelé au moins une fois au bureau de M. Corriveau. Celui-ci avait d'ailleurs donné la consigne d'être avisé sur-le-champ si M. Chrétien ou son épouse tentaient de le joindre.

Le Devoir

MARTHA

SUITE DE LA PAGE 1

catartique chanson adressée à son célèbre père absent, pour services non rendus. Chanson d'ailleurs rapatriée sur l'album: «Oh I wish, I wish I was born a man / So I could learn to stand up for myself...»

Souhait exaucé. Sans même avoir accentué outre mesure ce qu'elle appelle sans gêne «son fort côté masculin». Au contraire. La vraie victoire de ce disque est de révéler une Martha Wainwright qui n'est pas seulement celle que l'on connaissait en spectacle, dans les «happenings» locaux de la tribu McGarrigue ou en première partie de Rufus, âme déchirée, voix de toutes les colères et accords assénés sur guitare souffre-douleur. Il y a aussi la Martha au timbre doux, aux mélodies coulantes et aux arrangements jousissimes pop, qui ne dédaigne pas les refrains bons à fredonner: on n'est pas loin d'une Susanna Hoffs avec les Bangles dans *Far Away* ou *When The Day Is Short* («Merci, c'est un compliment!», et on n'est pas si loin non des valse chères au country dans *Factory, Ball & Chain* ou *This Life*. «Dear men / Be nice to your girl / She knows that you could live without her...»

Martha cite Patsy Cline, Tammy Wynette et autres reines de la souffrance country et western parmi ses chanteuses préférées, beaucoup écoutées du temps où elle vivait à Montréal et Saint-Sauveur dans les repaires familiaux, avant qu'elle ne s'exile à New York et se convertisse au punk des Ramones et au chant exacerbé. «C'est évident: je cherchais à me démarquer des autres artistes de ma famille en chantant à tue-tête à toutes les occasions. Je voulais qu'on m'entende. Qu'on m'aperçoive. J'étais comme dans la comédie musicale: "Look at me! Look at me!" Jusqu'à la mi-vingtaine, j'ai joué le rôle de la jeune rebelle en furie et j'y croyais. Mais tôt ou tard, il fallait bien que ma part de douceur transparaît. I'm a McGarrigue, you know! Eh oui. Avant, j'aurais fait un disque avec douze autres Bloody Mother Fucking Assholes. Un disque sincère mais enragé. Aujourd'hui, je peux me contenter d'être sincère. Et piquer une crise de temps en temps...»

Elle s'esclaffe derechef. On vient la chercher: la réputation n'attend pas. En ce lundi, il y a spectacle en solo au Main Hall pour souligner «en famille» la parution de l'album. Pour le vrai de vrai *show* de l'album, il faudra attendre juillet, sans doute à La Tulipe. Ou alors monter à Tadoussac début juin pour le Festival de la chanson. Tadoussac? Après la tournée en tête d'affiche au Royaume-Uni, vraiment? Vraiment. *Mojo* ou pas, Tadoussac aura Martha. «Ma mère et ma tante m'en ont dit tellement de bien...» De la famille, il restera toujours l'esprit. Libre.

MARTHA WAINWRIGHT

Martha Wainwright
Maple Music Recordings (Universal)

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333. Extérieur de Montréal: 1-800-463-7559 (sans frais).

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LES SPORTS

Un dernier Tour de France, et Armstrong s'en ira

Augusta, États-Unis — L'Américain Lance Armstrong, sextuple vainqueur du Tour de France cycliste, a annoncé hier à Augusta, en Géorgie, qu'il prendrait sa retraite après le Tour de France en juillet prochain.

Depuis l'annonce il y a quelques semaines par le coureur lui-même de la tenue d'une conférence de presse en date d'hier avec à la clé une « importante décision » à dévoiler, la rumeur de cette retraite courait avec de plus en plus d'insistance.

Et le Texan de 33 ans n'a pas fait durer le suspense en s'asseyant à la tribune de la conférence de presse organisée en préambule du Tour de Géorgie, qui débute aujourd'hui.

« Le Tour de France sera ma dernière course en tant que coureur professionnel », a lâché Armstrong, assis aux côtés de son directeur sportif de l'équipe Discovery Channel, Johan Bruyneel.

« Le 24 juillet [jour de l'arrivée du Tour de France] sera donc mon dernier jour après 14 ans passés dans le peloton professionnel. Ce sera mon dernier [Tour de France], que je [le] perde ou que je [le] gagne. Maintenant que j'ai dit cela, je suis parfaitement motivé pour en gagner un septième », a poursuivi le champion du monde sur route (1993).

« Le moment de rentrer à la maison »

Certains me disent que je peux encore souffrir, mais certains me disent aussi : « C'est le moment de rentrer à la maison », a poursuivi le coureur, en évoquant l'influence de ses trois enfants (un fils et des jumelles) dont il a divorcé de la mère, en 2003, pour refaire sa vie avec la chanteuse Sheryl Crow.

« Je suis certain à 100 % de ma décision. C'est une décision finale », a-t-il ajouté en tentant de contrôler une émotion, sinon visible, du moins audible au son de sa voix.

En 1996, alors qu'il était âgé de 25 ans, un cancer lui avait été diagnostiqué, l'obligeant à une saison blanche (1997) avant de revenir l'année suivante. Et c'est en 1999 qu'il avait débuté son écrasante suprématie sur la plus grande course cycliste, le Tour de France.

Depuis sa guérison, Armstrong est devenu un porte-parole de la lutte contre le cancer, créant même une fondation, Lance Armstrong Foundation, en 1997, avec un slogan partout repris « *livestrong* ».

Malgré un contrat de deux ans signé en début de saison avec sa nouvelle équipe, Armstrong a expliqué qu'il n'allait pas rompre ce contrat puisque ledit contrat ne précisait pas qu'il devait « être sur le vélo », entérinant ainsi son rôle de VIP pour la société.

« Ma sortie se fera à travers l'équipe. Je pense que nous pouvons développer un autre vainqueur du Tour de France », a-t-il expliqué en répondant aux questions des nombreux journalistes massés dans la salle.

Le Tour de Géorgie, qu'il a remporté l'an passé, sera donc l'occasion d'un dernier adieu devant son public, qui chérissait en lui le courage et la victoire sur la maladie, plus que sur son vélo.

« A moins que je trouve une course aux États-Unis en mai », a-t-il simplement précisé, en précisant qu'il participerait peut-être à des courses amateurs de VTT et qu'il ne participerait pas aux JO 2008.

Agence France-Presse



Lance Armstrong a annoncé qu'il prenait sa retraite hier lors d'une conférence de presse.

HORS-JEU



Jean Dion

66

Parmi toutes les inventions de l'histoire de l'humanité en route vers le progrès, le bonheur et la paix, l'une des plus marquantes — avec la brosse à dents électrique et le règlement du retrait automatique à l'avant-champ — est sans contredit l'écran divisé. Dans le merveilleux monde du sport, l'écran divisé a fait de petites merveilles. Grâce à l'écran divisé, on peut voir que le lanceur est nerveux à l'os et pas assez concentré sur le frappeur parce que le coureur au premier force comme un malade. Grâce à l'écran divisé, on peut entendre le curleur crier comme un perdu et le voir crier comme un perdu. Grâce à l'écran divisé, on peut admirer dans son intégralité l'événement sportif qui ne s'arrête pas, genre soccer et course automobile, pendant qu'est diffusée une excellente publicité. (Il faut dire que l'événement se poursuit alors avec pas de son, une formule que l'on gagnerait à appliquer à d'autres émissions non sportives.)

D'ailleurs, je songeais à cela en fin de semaine, preuve qu'il n'y a vraiment pas de position « fermée » sur l'interrupteur du génie et qu'il ne sert à rien qu'il fasse beau dehors si on n'est pas beau dans son royaume intérieur : pour mettre un peu de piquant dans la formule 1, ils devraient arrêter la course pendant les pauses publicitaires. Chacun se gèrerait sur l'accotement et en profiterait pour rincer son moteur, aller aux waters ou s'offrir une root beer. Tous les experts vous le confirmeront : en sport automobile, le départ est crucial et spectaculaire. Là, on aurait une quatorzaine de départs, et tout le monde serait excité tout plein.

En plus, l'écran divisé permet, en même temps que vous recevez les dernières nouvelles de la Saskatchewan, d'observer en direct la pontificale cheminée. Vous avez vu ça, hier ? De la grande télé. En attendant la boucane. Ce qui ne fait pas très Kyoto, soit dit en passant.

Quel rapport entre le conclave et le sport ? Nier qu'il y en ait un, mesdames messieurs, ce serait ignorer que toute est dans toute. Car il y a les pronostics. En visitant par exemple le site de Paddy Power, le premier preneur aux livres d'Irlande, l'on peut parier sur les courses de chevaux, le soccer, le golf, le tennis, le snooker, mais aussi allonger quelques euros sur la bataille pour le trône de saint Pierre.

Question de vous mettre au parfum, notons qu'en après-midi hier, c'est le Nigérian Francis Arinze qui avait renversé la tendance et pris la tête des favoris avec une cote de 3 contre 1, devant Jean-Marie Lustiger de France et Joseph Ratzinger d'Allemagne à 11 contre 2. (Une fois pour toutes, il faut que ce soit dit une cote de preneur aux livres n'est pas une prédiction du résultat, mais un reflet du comportement des parieurs. L'abaissement de la cote d'Arinze et le relèvement de celle de Ratzinger, qui était à 3 contre 1 la semaine dernière, signifient simplement que plus d'argent a été placé sur le premier. En modifiant les cotes, la maison s'assure que des sommes à peu près égales ont été versées et seront remises; à la suite de quoi, elle prend son pourcentage et rigole jusqu'à la banque.)

En ce qui a trait au nom que prendra le prochain pape, c'est Benoît XVI qui se retrouve maintenant en tête à 3 contre 1, contre Jean-Paul III à 4 contre 1 et Pie XIII à 6 contre 1. Benoît XVI dispose évidemment d'un écotage avantageux puisque le scrutin se déroule à la chapelle Sixtine, mais personnellement, je préférerais Sixte Sixte — vous pouvez vérifier, le dernier Sixte était Quint — en hommage à Mario Lemieux qui portait le même numéro. (Imaginons un pontife souverain qui se pointerait à la fenêtre et déclamerait *urbi et orbi* « C'est quelque chose que je m'attendais pas à et puis euh... »)

Et la cote de Sixte Sixte, vous l'aurez deviné, a été établie scientifiquement par les catholiques irlandais de Paddy Power à... 66 contre 1.

Tutti est dans tutti.

Ailleurs dans l'effervescente actualité, dans la série « Peste soit de ces bricoles de merde et des foutus connards qui en usent comme en usent les têtes de nègue », si vous vous êtes procuré des billets pour les Championnats du monde de sports aquatiques de Montréal 2005 Plus-O-Rama, vous n'y verrez probablement pas David Maitre.

Maitre était le tenant du titre de France du 50 m nage libre, mais il a été disqualifié lors des championnats nationaux disputés la semaine dernière à Nancy.

En qualifications, Maitre a fait un faux départ qui a causé son élimination. Motif du faux départ : juste avant le signal du starter, une sonnerie de téléphone cellulaire a retenti dans les estrades.

Y a vraiment vraiment des coups de pied au cul qui se perdent.

Selon mes sources postées sur toutes les longueurs d'ondes réelles et virtuelles, l'appel était cependant d'une extrême importance. Il s'agissait d'un gars qui appelait un autre gars pour lui dire combien c'est pratique de pouvoir appeler en tout temps sur son cellulaire même s'il n'a rien de particulier à lui dire.

L'ancien champion du monde des échecs Garry Kasparov, qui a récemment abandonné la compétition pour coprésider l'organisme « 2008 libre choix » qui vise à faire battre Vladimir Poutine à la prochaine élection présidentielle en Russie, participait vendredi dernier à une rencontre avec de jeunes sympathisants lorsqu'un fan, dont il venait d'autographe l'échiquier, lui a balancé un coup dudit échiquier sur le crâne.

Le jeune homme a dit que son geste avait été motivé par sa déception de voir Kasparov quitter les échecs de haut niveau, mais l'entourage de Kasparov y voit une tentative d'intimidation des « jeunes poutiniennes ».

Vous, ça vous regarde, mais moi, je trouve que « jeunes poutiniennes » est une expression pleine de potentialités.

Et pour rester un peu dans le même univers, le poids lourd ukrainien Vitali Klitschko a accordé une entrevue au magazine *Playboy*, à la version avec pas de photos duquel je suis abonné, dans laquelle il compare la boxe aux échecs.

« Les deux sont similaires. Vous devez concevoir une stratégie et penser plusieurs coups à l'avance. La différence ? Aux échecs, personne n'est un expert, mais tout le monde joue. A la boxe, tout le monde est un expert, mais personne ne se bat. »

Allez, on médite là-dessus et on se faxe.

jdion@ledevoir.com

Les pourparlers dans la LNH reprennent aujourd'hui

PIERRE LEBRUN

Toronto — Le lock-out qui paralyse les activités dans la LNH sera au centre des discussions aujourd'hui à New York lorsque reprendront les pourparlers visant le renouvellement de la convention collective. Une réunion des gouverneurs devrait suivre demain.

Ces deux rencontres pourraient avoir une incidence sur la suite du lock-out.

La réunion des propriétaires devrait porter sur ce qui aura été discuté la veille entre les représentants de l'Association des joueurs de la LNH et ceux de la Ligue nationale.

« Je ne sais vraiment pas à quoi m'attendre, a dit le vice-président exécutif de la LNH, Bill Daly, j'espère que nous allons reprendre où nous avons laissé la dernière fois. Je souhaite que les pourparlers mènent à un cadre de discussions qui nous permettront de faire progresser les négociations. »

La dernière rencontre a eu lieu le 4 avril à Toronto. Les joueurs ont alors présenté un concept qui pourrait éventuellement plaire aux propriétaires.

L'AJLNH a présenté un concept dans lequel on re-

trouve un plafond et un plancher liant les salaires aux revenus. En se basant sur les revenus de 2,1 milliards \$US enregistrés la saison dernière, les joueurs ont proposé un plafond de 50 millions et un plancher de 30 millions.

Le plafond serait flottant en raison de la variation des revenus. À cause du lock-out, les revenus seront assurément moins élevés, ce qui entraînerait une baisse du plafond salarial. Par exemple, si les revenus sont de 1,5 milliard, le plafond passerait à 35 millions et le plancher à 15 millions. Dans le cas d'une hausse des revenus, le plafond et le plancher seraient majorés.

Il y a cependant un obstacle majeur à ce concept : les deux parties doivent s'entendre sur ce qui constitue un revenu. Une taxe punitive serait également intégrée au concept afin de décourager certaines équipes à dépenser.

On croit que la ligue pourrait accepter ce concept si l'écart de 20 millions entre le plafond et le plancher était réduit de moitié.

Le directeur senior de l'AJLNH, Ted Saskin, a dit souhaiter que les pourparlers portent sur ce concept, une façon de réduire l'écart qui sépare

toujours les deux parties.

« Il importe aussi de savoir si la ligue entend mettre de l'avant un programme de partage des revenus », a ajouté Saskin. Nous avons hâte d'entendre ce qu'ils ont à dire à ce sujet. »

Demain, les gouverneurs pourraient discuter de l'utilisation de joueurs de remplacement si les négociations demeurent dans un cul-de-sac.

Daly, le commissaire Gary Bettman et le conseiller extérieur Bob Battersman seront à la table de négociations. Ils devraient être accompagnés du président et directeur général des Devils du New Jersey, Lou Lamoriello, du président du conseil d'administration de la LNH, Harley Hotchkiss, du propriétaire des Bruins de Boston, Jeremy Jacobs, et du propriétaire des Predators de Nashville, Craig Leipold.

L'AJLNH devrait être représentée par son directeur administratif Bob Goodenow, le directeur senior Ted Saskin, le conseiller associé Ian Pulver, et le conseiller extérieur John McCambridge. Le président de l'AJLNH, Trevor Linden, ne sera pas à New York.

Presse canadienne

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est				
G	P	Moy.	Diff.	
Washington	8	5	.615	—
Florida	7	6	.538	1
Philadelphia	7	6	.538	1
Atlanta	6	6	.500	1 1/2
New York	6	7	.462	2

Section Centrale				
G	P	Moy.	Diff.	
St. Louis	7	4	.636	—
Cincinnati	7	5	.583	1/2
Chicago	6	7	.462	2
Houston	5	6	.455	2
Milwaukee	5	7	.417	2 1/2
Pittsburgh	4	9	.308	4

Section Ouest				
G	P	Moy.	Diff.	
Los Angeles	10	2	.833	—
San Francisco	6	5	.545	3 1/2
Arizona	6	6	.500	4
San Diego	5	7	.417	5
Colorado	2	9	.182	7 1/2

Hier

Florida 9	Washington 4
L.A. Dodgers 7	Milwaukee 3
St. Louis 11	Pittsburgh 1
Philadelphia 5	N.Y. Mets 4
Cincinnati 7	Chicago Cubs 6
Atlanta 4	Houston
Arizona 0	Colorado
San Francisco 4	San Diego

Aujourd'hui

Los Angeles à Milwaukee, 13h05	
Arizona à Colorado, 15h05	
Florida à Washington, 19h05	
N.Y. Mets à Philadelphia, 19h05	
St. Louis à Pittsburgh, 19h05	
Chicago Cubs à Cincinnati, 19h10	
Atlanta à Houston, 20h05	
San Francisco à San Diego, 22h05	

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est				
G	P	Moy.	Diff.	
Baltimore	8	5	.615	—
Boston	8	5	.615	—
Toronto	8	6	.571	1/2
New York	5	8	.385	3
Tampa Bay	4	9	.308	4

Section Centrale				
G	P	Moy.	Diff.	
Chicago	9	4	.692	—
Minnesota	8	5	.615	1
Cleveland	6	7	.462	3
Detroit	6	7	.462	3
Kansas City	4	9	.308	5

Section Ouest				
G	P	Moy.	Diff.	
Oakland	7	6	.538	1/2
Los Angeles	6	6	.500	1/2
Seattle	6	6	.500	1/2
Texas	6	8	.429	1 1/2

Hier

Boston 12	Toronto 7
Detroit 13	Baltimore 3
N.Y. Yankees 19	Tampa Bay 8
Chicago White Sox 5	Minnesota 4
Cleveland 5	Kansas City 1
Oakland 8	Texas 5
Seattle 4	Anaheim

Aujourd'hui

Oakland à Texas, 14h05	
Cleveland à Kansas City, 14h10	
Seattle à Anaheim, 16h05	
Toronto à Boston, 19h05	
Tampa Bay à N.Y. Yankees, 19h05	
Detroit à Baltimore, 19h05	
Minnesota à Chicago White Sox, 20h05	

CONCOURS

LE DEVOIR

EN COLLABORATION AVEC

Varaplaya

TOURS

CUBA

A GAGNER :
Un voyage pour deux personnes,
7 nuits tout inclus à l'Hôtel
Barceló Marina Palace à Varadero

WWW.VARAPLAYA.COM

LE DEVOIR
Retournez à : Concours Le Devoir & Tours Varaplaya,
2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1
Le tirage aura lieu le 28 avril 2005 à 10h.
Faites-nous parvenir les coupures de participation avant le
27 avril 2005 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes
de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe.
Les fac-similes ne seront pas acceptés.
Les conditions et règlements du concours sont
disponibles à la réception du Devoir. Valeur de 2 600 \$.

Nom :

Adresse : App. : Ville :

Code postal : Courriel :

Téléphone : (rés.) (bur.)

Question mathématique : (72 + 26) - 38 = Abonné(e) : Oui ☐ Non ☐